

Rapport de présentation du budget primitif pour 2022

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires du 14 décembre 2021.

Le sens de l'action municipale pour 2022 sera de poursuivre l'adaptation de la ville à l'évolution du territoire avec comme axes prioritaires : le maintien de la qualité du service public, la poursuite de l'effort d'investissement pour aménager et structurer le territoire, le déploiement d'actions en faveur du développement durable.

Le projet de budget primitif 2022 a été construit en retenant les grands enjeux et projets communaux et la volonté de contenir les ratios de solvabilité (niveau d'épargne et capacité de désendettement) à un bon niveau. Il est rappelé que les orientations 2022 visent à garantir une politique budgétaire saine et maîtrisée.



Les équilibres financiers du budget 2022



**Le budget 2022 s'élève
toutes sections
confondues à 21 808 423 €**



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 15 366 374 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 15 366 374 €
CHARGES GENERALES 2 892 000 €	PRODUITS DES SERVICES 1 010 823 €
CHARGES DE PERSONNEL 8 550 000 €	IMPOTS ET TAXES 11 780 500 €
DEPENSES IMPREVUES 30 000 €	DOTATIONS ET SUBVENTIONS 1 363 000 €
ATTENUATION DE PRODUITS 1 095 000 €	PRODUITS GESTION COURANTE 390 000 €
AUTRES CHARGES COURANTES 645 580 €	AUTRES PRODUITS 245 000 €
FRAIS FINANCIERS 183 620 € - 1 794€ (ICNE)	ATTENUATION DE CHARGES 220 000 €
AUTRES CHARGES 20 000 €	OPERATIONS D'ORDRE : 357 051€ dont travaux en régie : 100 000 €
OPERATIONS D'ORDRE 728 000 €	
AUTOFINANCEMENT 1 223 968 €	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 6 442 049€	RECETTES D'INVESTISSEMENT 6 442 049€
REMBOURSEMENT DETTE 537 947 €	AUTOFINANCEMENT 1 223 968 €
DEPENSES EQUIPEMENT 5 547 051 €	DOTATIONS ET RESERVES 354 500 €
OPERATIONS D'ORDRE : 357 051 € Dont travaux en régie : 100 000€	SUBVENTIONS 400 000 €
	EMPRUNT 3 735 580 €
	OPERATIONS D'ORDRE : 728 000€

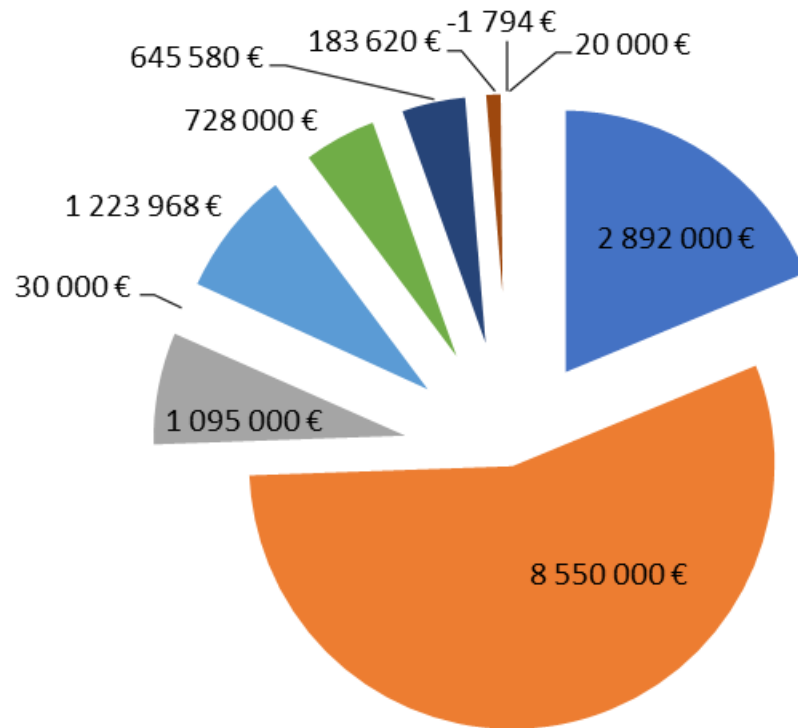
Présentation de la section de fonctionnement



Présentation des dépenses de fonctionnement



Présentation des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 15 366 374€ soit + 3.8 % par rapport au budget 2021



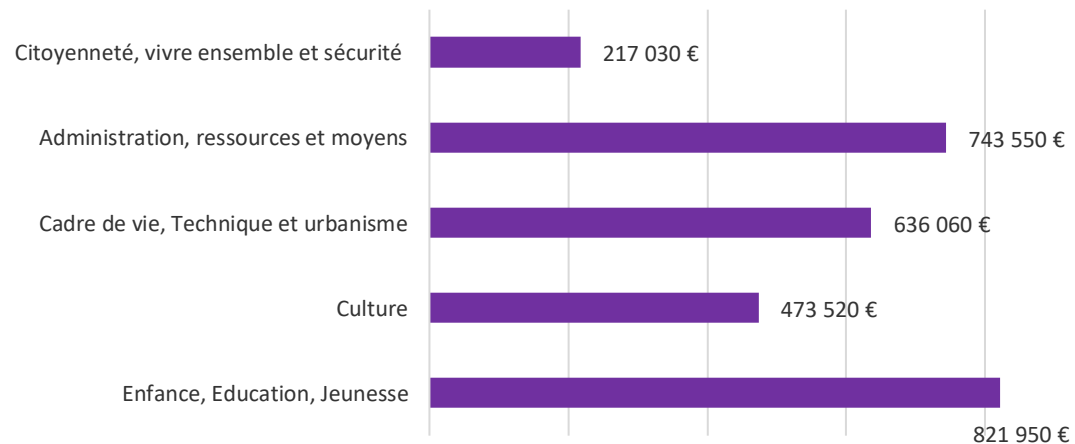
- Charges à caractère général : 2 892 000€
- Charges de personnel : 8 550 000€
- Atténuation de produits : 1 095 000€
- Dépenses imprévues : 30 000€
- Virement à la section d'investissement : 1 223 968,35€
- Opération d'ordre de transfert entre sections (IMMO) : 728 000€
- Autres charges de gestion courante : 645 580€
- Charges financières : 183 620 €
- ICNE : - 1 794 €
- Charges exceptionnelles : 20 000€

Présentation des dépenses de fonctionnement par pôle d'activité

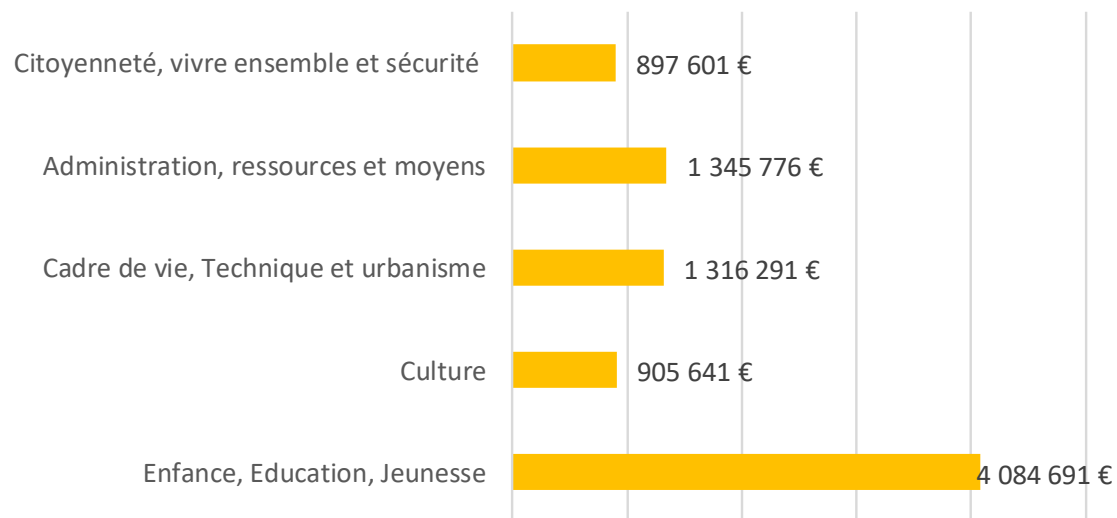


Dépenses de fonctionnement par grandes politiques publiques

Chapitre 011 : charges générales



Chapitre 012 : charges de personnel



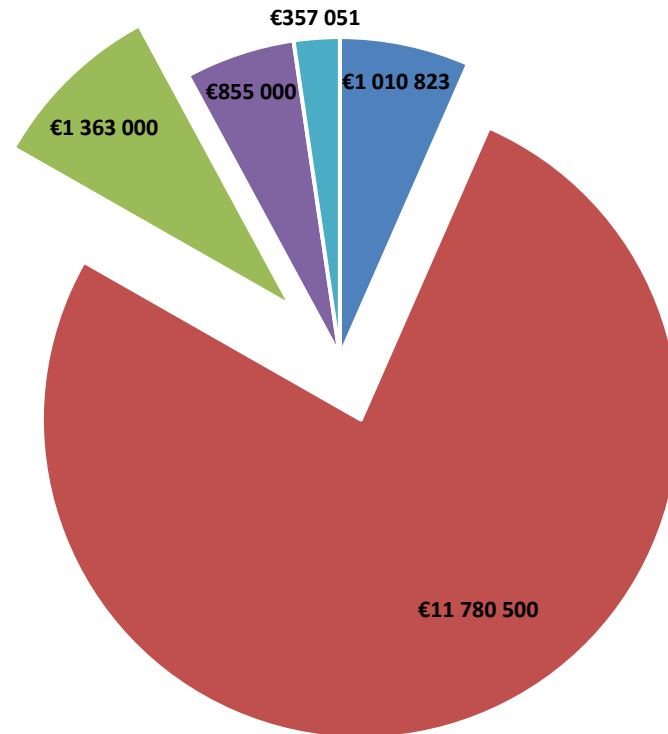
Présentation des recettes de fonctionnement



Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 15 366 374 €.

La variation des recettes est de + 3.8% par rapport au budget 2021.

Répartition des recettes de fonctionnement



■ 70-Produits des services et du domaine ■ 73-Fiscalité ■ 74-Dotations et participations ■ Autres chapitres (013, 75, 77) ■ Recettes d'ordre

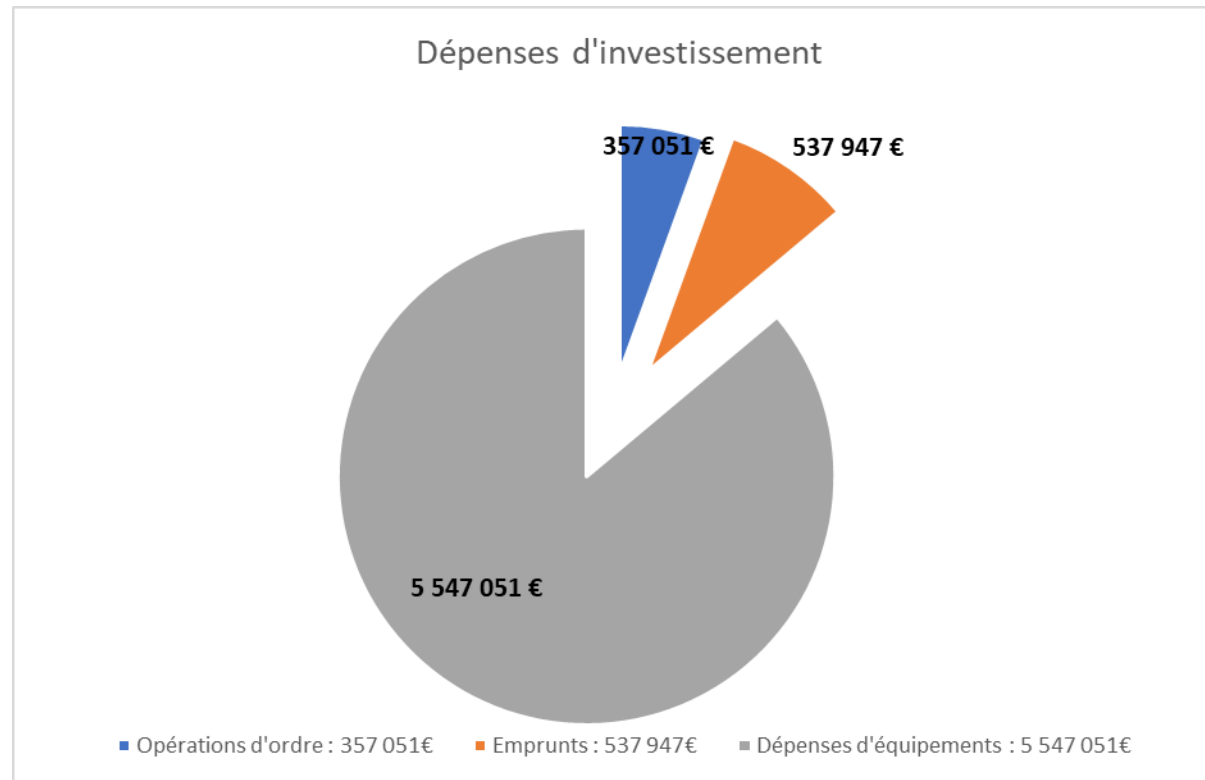
Présentation de la section d'investissement



Présentation des dépenses d'investissement



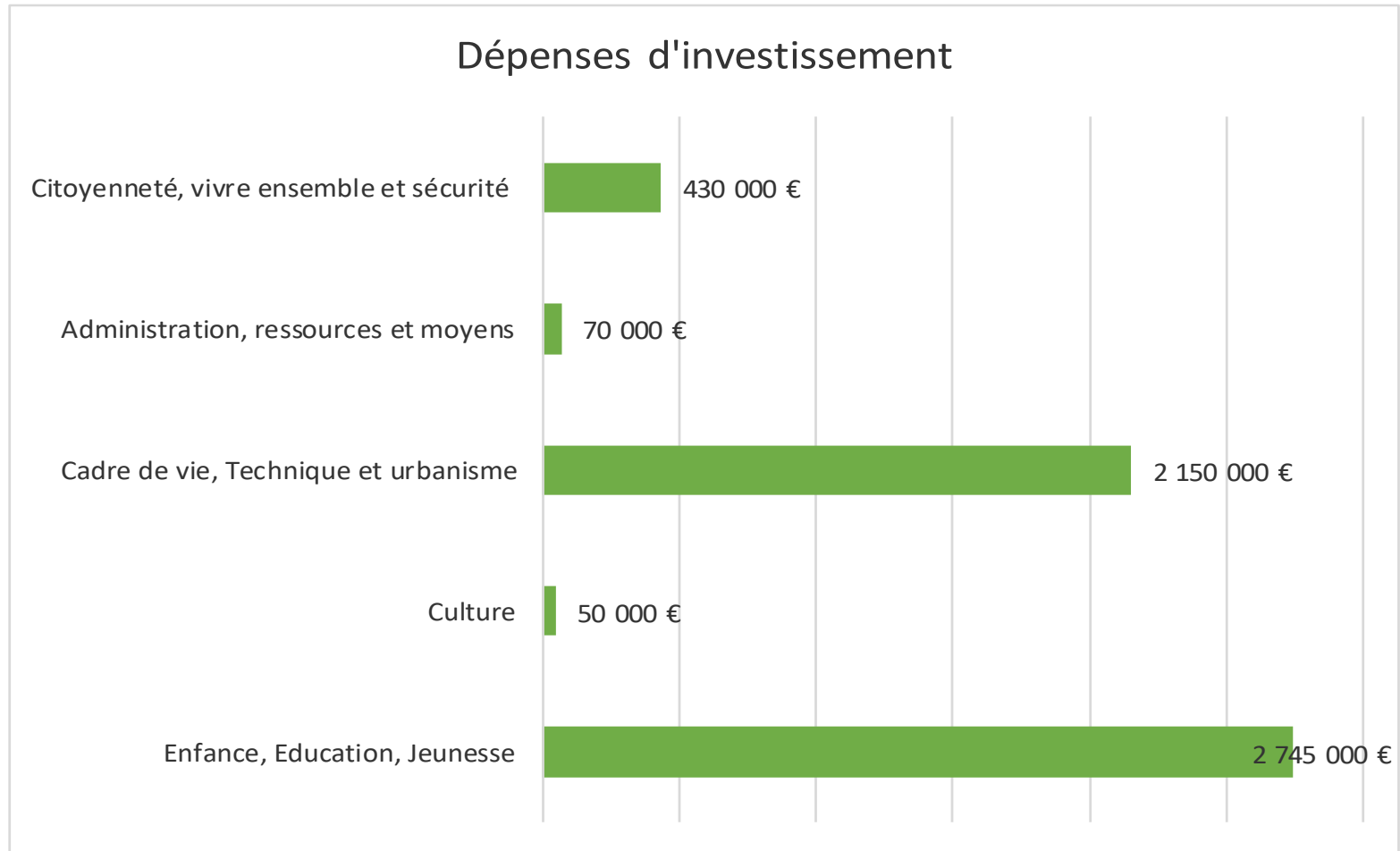
Pour 2022, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 6 084 998 € dont 5 547 051 € de dépenses d'équipement.



Projet	Coût prévisionnel du projet	CP inscrits au BP 2022
Réhabilitation Ecole élémentaire des Escholiers	1 704 332 €	1 420 000 €
Tennis couverts	1 551 500 €	1 009 580 €
Centre Jeunesse	1 716 000 €	440 000 €
Extension gendarmerie	478 000 €	43 300 €
Maison de la nature et parc du Terral	800 000 €	370 000 €
Cours oasis	1 482 657 €	613 000 €
Gymnase Roque Fraisse	4 000 000 €	355 000 €
Réhabilitation de la façade du gymnase Lacombe + extension de l'ALSH	170 000 €	170 000 €

Les dépenses d'équipement par pôle d'activité





Le remboursement du capital de la dette



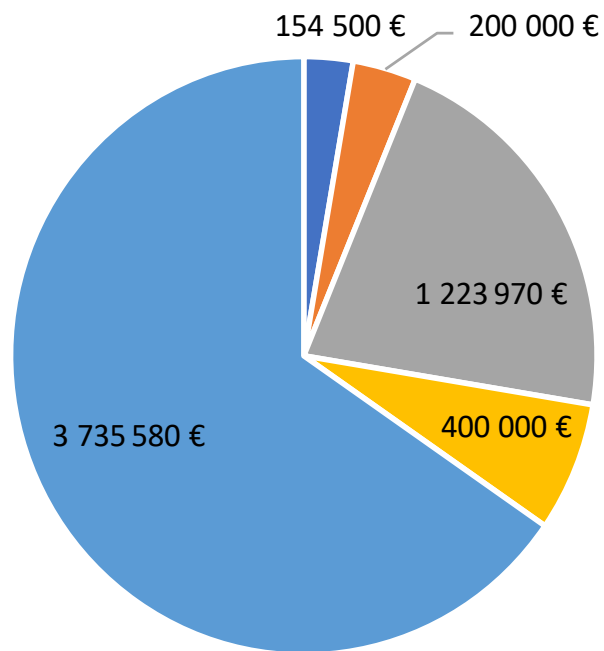
Le remboursement du capital de la dette représentera un montant de 537 000 € pour 2022 (526 760 € en 2021).

L'annuité des emprunts 2022 s'élèvera à 720 000 €.

Présentation des recettes d'investissement



Recettes d'investissement



■ FCTVA ■ Taxe d'aménagement ■ Autofinancement ■ Subvention d'investissement recues ■ Emprunts

- **Les subventions**

A ce jour, nous avons déjà bénéficié des subventions ou déposé les demandes suivantes :

Pour le projet « Tennis couverts » :

- DETR : 198.000 €
- 3M : 200.000 €
- Région : 100 000€

et nous sommes dans l'attente de réponses officielles de la part du Département pour une aide de 200.000 € et 80.000 € de la part de la Fédération Française de Tennis.



- **Les subventions**

Pour le projet des « Cours Oasis » :

- l'Ademe : 28.063 € pour les études
- Agence de l'Eau : 70% du montant des travaux
- C.A.F : une demande de 10% du montant des travaux a été faite

Pour le projet de réhabilitation de l'école élémentaire des Escholiers :

- Plan de Relance de l'Etat : 180.000 €
- Nous avons sollicité la Métropole pour un fonds de concours de 300.000 €
- Nous avons sollicité l'Etat (DETR) pour une subvention de 300.000 € et attendons les réponses du Département et de la Région.
- Le solde de cette opération bénéficiera d'un prêt de la Banque des Territoires à taux 0.



Questions des Védasiennes et Védasiens

